

Des communautés fortes, une électricité abordable et une économie propre

Les investissements dans les infrastructures créent de bons emplois bien rémunérés pour la classe moyenne aujourd'hui et jettent les bases d'une croissance économique durable qui bénéficie à tous. Cependant, les infrastructures représentent plus que des emplois et une croissance. Elles font également de nos communautés des endroits où il fait bon vivre, en veillant à ce que nous disposions des routes, des réseaux de transport en commun, des systèmes énergétiques, des installations de traitement des eaux et des espaces récréatifs dont auront besoin les Canadiens aujourd'hui et dans les années à venir.

En même temps, pour beaucoup trop de familles canadiennes, le coût de l'électricité, utilisée pour chauffer les maisons croît plus rapidement que le revenu familial, de sorte que plusieurs personnes ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Il en reste encore à faire pour s'assurer que les familles qui travaillent fort puissent payer leurs factures mensuelles d'électricité.

De plus, en ce qui concerne les millions de Canadiens qui souhaitent faire partie de la nouvelle économie propre, le coût du transport constitue une préoccupation. Avec le budget de 2019, le gouvernement prend des mesures pour aider à bâtir des communautés qui feront la fierté des Canadiens qui y vivent et où ils pourront se sentir chez eux, tout en rendant la vie quotidienne moins chère pour la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour en faire partie.

Bâtir des communautés fortes

En 2015, le gouvernement s'est engagé à ce que les promesses d'investissements dans les infrastructures des communautés soient réalisées. Auparavant, les fonds prévus dans le budget aux fins d'investissement dans les communautés demeuraient trop souvent non dépensés et non attribués; les villes qui comptaient sur ces fonds pour réaliser des projets importants comme l'entretien des routes, les infrastructures du réseau d'aqueduc, le transport en commun et les infrastructures de loisirs se trouvaient donc désavantagées.



Depuis 2015, le gouvernement a travaillé en partenariat avec les provinces et les territoires afin de protéger ces fonds destinés aux infrastructures et de veiller à ce qu'ils ne soient pas inutilisés et qu'ils puissent être versés aux communautés une fois que les projets sont prêts. Pour répondre au sérieux déficit en matière d'infrastructures auquel sont aux prises bon nombre de municipalités au Canada, dans le budget de 2019, le gouvernement propose de verser un montant complémentaire de 2,2 milliards de dollars par l'intermédiaire du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral. Ces fonds permettraient de s'attaquer aux priorités les plus pressantes au sein des municipalités et des communautés des Premières Nations. Cette somme doublera l'engagement pris par le gouvernement à l'égard des municipalités en 2018-2019, en plus de fournir des fonds nécessaires pour les infrastructures aux communautés de toutes tailles de partout au pays.

Rendre l'électricité plus abordable

Rendre les résidences et les immeubles écoénergétiques aidera à réduire les factures d'électricité des Canadiens, qu'ils soient propriétaires, locataires ou responsables du fonctionnement des immeubles. Le gouvernement propose, dans son budget de 2019, d'investir 1,01 milliard de dollars afin d'accroître l'efficacité énergétique des immeubles résidentiels, commerciaux et à logements multiples. Ces investissements seraient réalisés grâce à trois initiatives du Fonds municipal vert (FMV), qui est géré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), soit :

- la **Collaboration sur l'action communautaire en matière de lutte contre les changements climatiques** pour offrir aux municipalités et aux organismes communautaires à but non lucratif un financement et des subventions afin de moderniser les grands édifices communautaires et en accroître l'efficacité énergétique, en plus de réaliser des projets pilotes et de démonstration communautaires. La FCM et les initiatives de Low Carbon Cities Canada créeront un réseau au Canada qui soutiendra les actions des communautés locales pour réduire les gaz à effet de serre.
- l'**Accélération de l'efficacité des communautés** pour offrir un financement aux initiatives municipales afin de soutenir les projets de rénovation énergétique résidentiels. Les propriétaires pourraient être admissibles à de l'aide pour remplacer leur appareil de chauffage et installer des technologies d'énergie renouvelable.
- l'**Innovation en matière de logement abordable et durable** pour fournir un financement et soutenir l'amélioration de l'efficacité des logements abordables nouveaux et existants de même que la production d'énergie sur place.

Ce financement comprend un investissement de 60 millions de dollars en 2018-2019 dans le **Fonds pour la capacité de gestion des actifs municipaux** de la FCM afin d'aider les petites communautés à obtenir une formation appliquée sur la façon de dresser un inventaire, d'accroître et d'entretenir les actifs en matière d'infrastructures pendant cinq ans.

Plus de connectivité = plus d'électricité abordable

Tous les Canadiens, y compris les personnes vivant dans des communautés éloignées et nordiques, devraient avoir accès à une électricité abordable, fiable et propre. En décembre 2018, les premiers ministres ont accepté de tenir une discussion sur l'élaboration d'un cadre pour un avenir électrique propre, qui fait place à l'hydro-électricité et qui vise à utiliser une électricité propre, fiable et abordable, de même qu'à favoriser l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Les premiers ministres ont convenu de l'importance pour les collectivités éloignées d'abandonner le diesel.

En améliorant le programme Investir dans le Canada, le gouvernement soutiendra les efforts de planification des administrations visant l'avancement des projets d'énergie propre et d'autres priorités en matière d'infrastructures, et ce, plus particulièrement dans les petites communautés, y compris celles situées dans les territoires. Dans le cadre du Budget de 2019, le gouvernement propose aussi un montant supplémentaire de 18 millions de dollars sur trois ans afin de soutenir la planification, par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de son projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique Taltson.

Investir dans l'avenir des transports

L'avenir des transports réside dans l'utilisation accrue de véhicules à zéro émission : des voitures et des camions fonctionnant grâce à des batteries électriques rechargeables ou à des piles à hydrogène. Ces véhicules, même s'ils ne sont pas encore courants dans les communautés du Canada, offrent une façon plus propre et plus efficace de transporter des passagers et des biens et, à plus long terme, ils aideront les Canadiens à réduire les coûts quotidiens de transport.

Dans le budget de 2019, le gouvernement propose des investissements stratégiques qui feront des véhicules à zéro émission un choix plus facile et abordable pour les Canadiens, ce qui aidera les personnes à se déplacer et améliorera la qualité de l'air tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Cela comprend :

- élargir le réseau des postes de charge et de ravitaillement destinés à ces véhicules dans les milieux de travail, les espaces de stationnement public, les immeubles commerciaux et résidentiels à logements multiples et les emplacements isolés;
- collaborer avec les constructeurs automobiles afin d'obtenir des objectifs de vente de véhicules à zéro émission volontaires pour veiller à ce que l'offre de véhicules réponde à l'augmentation de la demande;
- encourager plus de Canadiens à acheter des véhicules à zéro émission en fournissant 300 millions de dollars sur trois ans à Transports Canada pour mettre en place un nouvel incitatif fédéral pouvant atteindre 5 000 \$ pour l'achat de véhicules fonctionnant grâce à des batteries électriques ou à des piles à hydrogène dont le prix de détail suggéré par le fabricant est de moins de 45 000 \$.

Afin d'encourager davantage l'adoption par les entreprises de véhicules à émission zéro, dans le budget de 2019, le gouvernement propose que ces véhicules soient admissibles à une déduction complète l'année où ils sont mis en service. Parmi les véhicules admissibles, on compte les véhicules fonctionnant grâce à des batteries électriques, les véhicules hybrides rechargeables (munis d'une batterie d'une capacité d'au moins 15 kWh) et les véhicules fonctionnant grâce à des piles à hydrogène, y compris les véhicules légers, moyens et lourds achetés par des entreprises. Cette mesure encouragera toutes les entreprises à se convertir à un parc de véhicules à émission zéro et leur permettra de disposer de plus de fonds à investir à d'autres fins productives.

La passation en charges immédiate s'appliquera aux véhicules admissibles achetés entre le 19 mars 2019 et avant le 1^{er} janvier 2024. Les coûts en capital associés aux voitures de tourisme à zéro émission seront déductibles jusqu'à un plafond de 55 000 \$, plus la taxe de vente.

Bâtir une nation d'innovateurs

Le monde continue de subir une transformation vers une économie fondée sur le savoir et alimentée par l'innovation et les nouvelles idées. Le gouvernement poursuit ses efforts afin de mettre à profit cette innovation et de créer des emplois, de la croissance et des possibilités pour les Canadiens.

Le Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement aide les entreprises canadiennes, notamment celles détenues par des femmes et les peuples autochtones, à démarrer, à étendre leurs activités et à devenir concurrentielles à l'échelle mondiale. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement a simplifié et a regroupé environ les deux tiers des programmes d'innovation en entreprise afin qu'ils soient plus conviviaux pour les entreprises canadiennes et il a également fait des investissements sans précédent de plus de 8,3 milliards de dollars depuis le budget de 2016 pour appuyer l'innovation au Canada.